



Université Akli Mohand Oulhadj Bouira

Département de Français
Module : Culture(s) et Civilisation(s) de la langue
Enseignant : M. Mekedem

La culture

1. Aux origines du mot

L'étymologie du mot « culture », vient du latin *cultura* qui signifie « habiter », « cultiver », ou « honorer » lui-même issu du mot latin *colere* qui signifie cultiver. Le terme latin *cultura* définit l'action de cultiver la terre au sens premier puis celle de cultiver l'esprit.

2. Définition et points de vues

La Culture désigne généralement l'ensemble des connaissances, des valeurs, des croyances, des traditions, des coutumes ainsi que les différents comportements d'un groupe humain en incluant les différentes valeurs morales et intellectuelles qui se transmettent socialement d'une génération à une autre.

Le point de vue de philosophie, définit le mot **culture comme différent** de la nature (ACQUIS OU INNÉ). Tout ce qui est acquis est fondamentalement culturel. Pour la Sociologie, la culture est définie de façon plus étroite comme « ce qui est commun à un groupe d'individus » et comme « ce qui le soude », c'est-à-dire ce qui est appris, transmis, produit et inventé.

Pour une organisation internationale comme l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts,

les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Quelques photos des différentes cultures discutées en classe.



source

<https://www.teledakar.net/2017/10/25/top-traditions-de-beaute-plus-bizarres-dafrique/>

La civilisation

1. Aux origines du mot

Le premier qui a utilisé le terme civilisation est l'économiste Mirabeau qui l'a introduit dans son œuvre l'ami des hommes ou Traité sur la population paru en 1756. Le terme a ensuite évolué progressivement en sociologie, en anthropologie et en philosophie.

Le terme vient du mot latin *civis* qui signifie citoyen et *civitas* qui signifie "cité" plus tard le terme a donné naissance à *civilis* pour désigner poli ou de mœurs adéquates employé pour distinguer les gens de ville de ceux habitants la campagne car ces derniers étaient considérés plus proche de l'état de nature. Un citoyen d'une cité est qualifié de "civilisé" s'il respecte les autres citoyens et s'il valorise les monuments, les objets usuels, les vêtements et les rites de sa ville d'appartenance.

2. Qu'est ce que la civilisation ?

Dans un sens général, le concept de civilisation apparaît proche de celui de la Culture. Cependant, Le Petit Robert considère comme synonyme de avancement, évolution et progrès. Il renvoie à l'ensemble des phénomènes sociaux, religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques, qui sont communs à une société ou à un groupe social.

Le concept civilisation envoie au changement que mène l'individu en dehors de son état de nature en s'opposant à un état primitif nommé barbarie ou sauvagerie. Ces changements qui soient durables ou temporaires définissent le degré de civilité de cette société; ils deviennent identifiables aux domaines sociaux, religieux, moraux, politiques, artistiques, intellectuels, scientifiques et techniques.

C'est à l'éducation d'assurer ensuite la transmission des composantes de la civilisation d'une génération à une autre. Une nation civilisée est souvent définie par sa population, sa morale, et sa religion notamment sa contribution morale et ses inventions.

3. Quelle est la différence entre la culture et la civilisation ?

La culture n'est qu'un aspect de la civilisation. Il est envisageable pour une culture d'exister loin de la civilisation mais on ne peut imaginer une civilisation sans culture.

4. Quelques photos des civilisations vues en classe



Source / Google images. Licence libre d'accès.

Université de Bouira

Département de français

Module : CCL

1ÈRE ANNÉE

ENSEIGNANT : M. Mekedem

Les dynasties et monarques français

Dès le début du Moyen-Âge, la Gaule était dirigée par plusieurs dynasties représentées dans une succession de souverains d'une même famille : les Mérovingiens, les Carolingiens, les Capétiens, les Bourbons, les Valois...etc)

Tout au long des dix siècles que recouvre l'époque médiévale, les grandes dynasties qui ont régné sur la France ont pu modeler l'histoire du pays et même de l'Europe

Les Mérovingiens 448 - 751

Au 5ème siècle, après les invasions barbares, la Gaule est partagée en plusieurs royaumes. Les Francs qui occupent le nord de la Gaule couronnent en 481 Clovis, un roi de 15 ans qui réussit ensuite à conquérir les autres royaumes. C'est de Mérovée, le grand-père de Clovis, que vient le mot mérovingien. Bien que les Francs furent païens mais Clovis en 496 se convertit au christianisme afin d'obtenir le soutien de l'église

A la mort de Clovis, les Mérovingiens se partagent le royaume et entrent en querelles et rivalités qui divisent plus tard le royaume franc en deux. : L'Austrasie avec la capitale Metz et La Neustrie avec la capitale Soissons et le royaume de l'île de France et le royaume d'Orléans

les Carolingiens milieu du 8e siècle et 10e siècle

Au 7e siècle, l'Islam se répand rapidement grâce aux conquêtes arabes. Au 9eme siècle, le monde musulman occupe un très vaste espace au sud et à l'est de la Méditerranée. En 732, les arabes appelés aussi les Sarrasins tentent d'envahir le royaume des Francs mais Charles Martel les repousse à la bataille de Poitiers. En 751, Pépin le Bref met fin à la dynastie des Mérovingiens et fonde la dynastie des Carolingiens et devient roi des Francs. Charlemagne, fils de Pépin le Bref qui succède à son père de 771 à 814, un roi qui développe l'instruction, le commerce et encourage le développement des arts, peinture, architecture et du savoir.

Charlemagne se fait couronner empereur d'Occident en 800 et poursuit les conquêtes en unifiant une grande partie de l'Europe occidentale. En 843 l'empire est partagé entre les trois petits-fils de Charlemagne et sa partie occidentale donne naissance à un premier territoire français *la Francia Occidentalis*.

Le 10e siècle voit la fin de la monarchie carolingienne incapable de lutter contre le morcellement du royaume de France en Principauté et les invasions étrangères. A la mort du roi Louis V le fainéant en 987 marque la fin de la branche française de la dynastie carolingienne

Les Capétiens

Elu des seigneurs et le roi consacré par l'Église, le nouveau roi Hugues Capet 987-998 restaure la fonction royale. Ses successeurs sont à l'origine d'une

nouvelle étape en affirmant le principe de la monarchie héréditaire approuvé dans toute l'Europe. A Philippe II Auguste 1189-1223 la France doit l'affaiblissement de la puissance anglaise continentale, le développement de Paris et la création d'une enceinte s'appuyant sur le château fort du Louvre édifié pour abriter ses archives politiques et administratives.

Support

Ci-dessous des cartes qui résument d'une manière simple l'évolution des royaumes en France.


MOYEN-AGE

Après les **invasions barbares**,
c'est la **naissance et le développement**
du royaume de France

Tout au long du **Vème (5ème) siècle**,
les Barbares envahissent la Gaule :

- Les **Francs** au Nord et en Belgique
- Les Alamands, les Burgondes, les Wisigoths

476 : c'est la **chute de l'Empire romain**.




1 Les Mérovingiens

Les Francs

↓

CLOVIS baptisé en 496
conquérant agrandit le royaume
1^{er} roi catholique
soutien de l'église



↓

meurt en 511

↓

royaume divisé en 4

↓

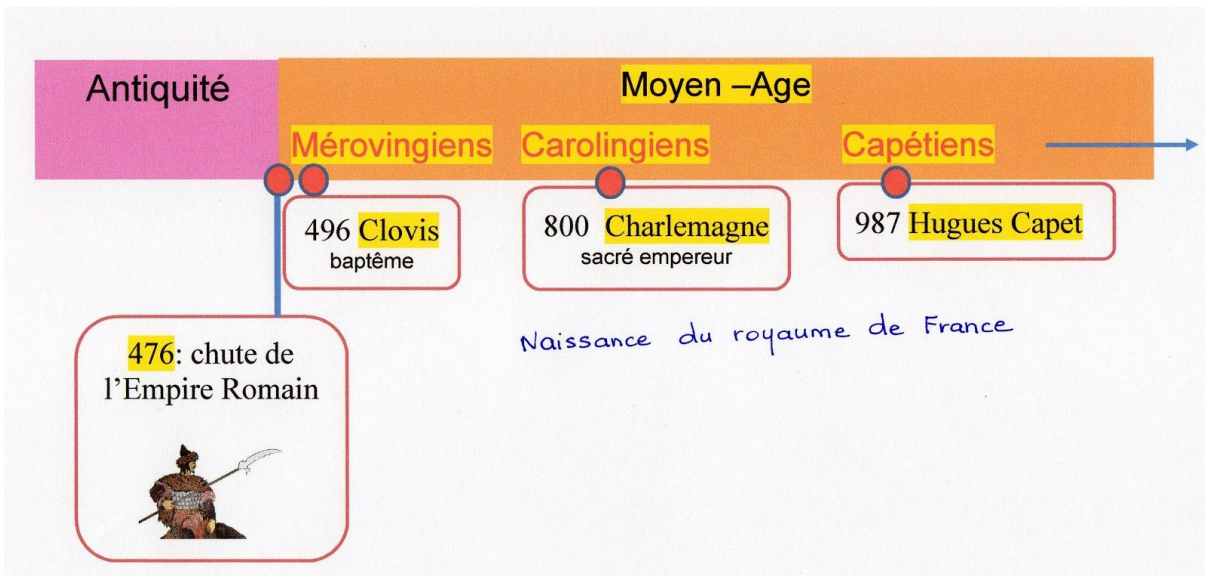
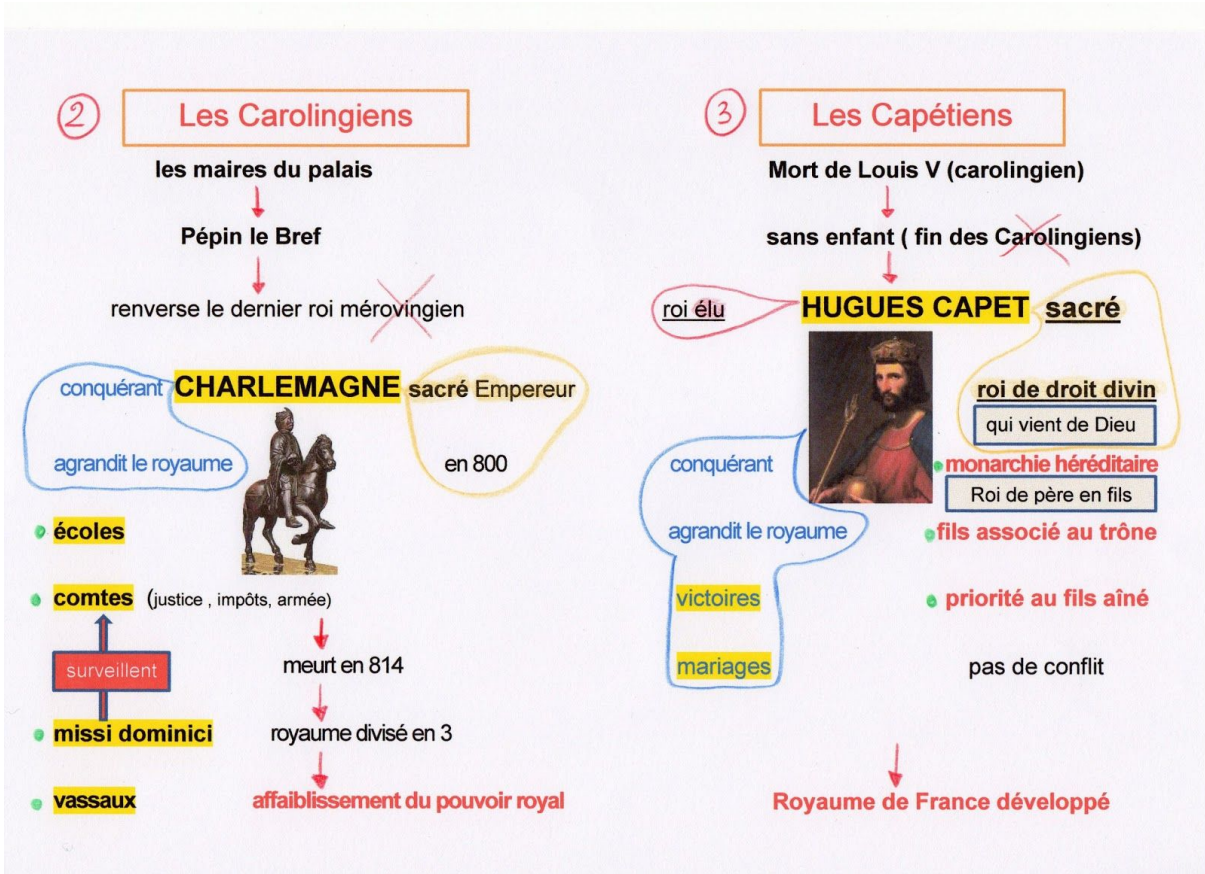
rois fainéants

↓

perdent leur pouvoir

↓

les maires du palais gouvernement



Université de Bouira

Département de français

Module : CCL

1ÈRE ANNÉE

ENSEIGNANT : M. Mekedem

La féodalisme

1. Qu'est-ce que la féodalité ?

a. Les origines

A la fin de l'Empire de Charlemagne, au 10^e siècle, ses héritiers sont divisés et incapables de faire face à une vague d'invasions venue du Nord avec les Vikings et du sud par les Sarrazins qui pénètrent en Sicile et en Provence. Les souverains, faute de pouvoir défendre efficacement leurs royaumes décident de charger leurs compagnons, les comtes ou comitis, de leur surveillance.

Ces nobles, les comtes, vont donc exercer leur pouvoir en leur nom. Des liens étroits vont unir, dans le cadre de ce contrat, les souverains ou suzerains et les seigneurs concernés, donnant naissance au système féodal.

Ce système repose à l'origine sur un lien individuel qui s'établit sur un engagement fidèle, accompagné d'obligations. Les suzerains exigent en premier lieu que les nobles deviennent des vassaux, c'est-à-dire d'humbles serviteurs. Ils doivent assurer le soutien, l'aide militaire en cas de guerre. En échange, les comitis reçoivent un bien. Comme c'est une époque où l'on manque d'argent, où la monnaie circule peu, le bien reçu n'est pas financier mais foncier : le suzerain donne des terres, le fief ou tenure féodale. Ce donateur se réserve le droit de reprendre le bien concédé si le service n'est pas ou plus accompli. L'engagement solennel du vassal au service du suzerain donne rapidement lieu à une cérémonie : l'hommage.

b. La cérémonie de l'hommage

C'est par la cérémonie de l'hommage que se nouent les liens de la vassalité. Le vassal se présente devant celui auprès de qui il s'engage, nu-tête, sans arme, à genoux pour signifier sa complète humilité. Il place ses mains jointes entre les mains de son supérieur, signe qu'il se remet à lui et qu'il s'engage fidèlement, totalement. Le seigneur le fait se relever puis lui délivre un baiser sur les lèvres signifiant ainsi l'honneur reçu. Le baiser rétablit également l'égalité entre les deux contractants.

Le vassal prête ensuite serment de fidélité sur la Bible ou en touchant un objet sacré : il prend ainsi Dieu à témoin de la sincérité du lien noué.

2. Les pouvoirs du seigneur

a. La seigneurie

La seigneurie est le bien propre du seigneur et ne doit pas être confondue avec la tenure féodale reçue dans le cadre de l'entrée en vassalité. La seigneurie, territoire sur lequel le seigneur exerce son pouvoir est divisée en deux parties :

- la réserve domaniale est le domaine personnel du seigneur qui est exploité directement par celui-ci. La réserve est également mise en valeur par les tenanciers par le système des corvées.

- La deuxième partie est l'espace des tenures, les parcelles de terres confiées à des paysans contre des redevances. Hors du village, l'habitat paysan se développe en hameaux. La seigneurie est donc à la fois un territoire agricole, un espace habité et un lieu où s'exerce la domination seigneuriale.

b. Les pouvoirs seigneuriaux

Ces pouvoirs s'exercent dans le cadre de ce qui appartient au seigneur en biens propres ou de ce qui est reçu lorsqu'il devient vassal, c'est-à-dire dans le cadre du fief. Outre les droits et pouvoirs sur ses paysans : droits de disposer de terres réservées, de percevoir des redevances, il dispose aussi de pouvoirs spécifiques lorsque le territoire possédé est vaste et que le titre nobiliaire porté le place en haut de la pyramide féodale. Un grand seigneur peut ainsi fixer des unités de mesures, il peut disposer du droit de frapper sa propre monnaie et de lever une armée.

Au-delà de la disposition de privilèges, l'appartenance au monde de l'aristocratie féodale se distingue enfin par des modes de vie spécifiques et des valeurs particulières.

3. Les systèmes de valeurs de l'âge féodal

a. La chevalerie

Au 11^e siècle, La chevalerie et noblesse en viennent à se confondre. C'est par le rite de la remise des armes, l'adoubement, que le jeune homme est fait chevalier. Son éducation militaire doit pour cela être achevée. Le postulant reçoit de son père ou de son oncle l'épée et le baudrier, protection de la poitrine en cuir ou en métal, puis reçoit un coup au visage : la paumée, souvenir d'un ancien rituel de passage.

La cérémonie est suivie d'exercices montrant l'aptitude du jeune chevalier au combat. L'emprise de l'Église sur la chevalerie contribue à atténuer la violence des guerres féodales : ce sont les trêves de Dieu.

b. Les valeurs chevaleresques

Au cours du 12^e siècle les qualités fondamentales du bon chevalier sont reconnues comme les vertus par excellence de la noblesse. Véhiculées par la littérature, elles s'imposent à l'ensemble de l'aristocratie européenne. Il convient en premier lieu de faire preuve de courage et de vaillance militaire. L'éducation du futur chevalier porte donc sur cet apprentissage militaire. Par ailleurs, la loyauté, le sens de l'honneur et la fidélité constituent des vertus indispensables. Enfin, le chevalier est courtois et parallèlement aux

devoirs envers le seigneur s'instituent des devoirs envers la dame élue que le chevalier doit séduire et conquérir.

Résumé

Née à une période où l'autorité royale décline, la féodalité organise un système de société qui marque la civilisation de l'occident médiéval. Le système de la vassalité organise des liens hiérarchiques entre les seigneurs. La chevalerie s'identifie de plus en plus à cette noblesse, elle affirme un art de vivre qui lui est spécifique.